

Réf: Dossier 285907

Avis de constitution

SOCIETE « ABANDÉ SARL »

Siège BINGERVILLE QUARTIER BLANCHON NON DE L'
HOTEL MA RESIDENCE, Lot 69, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABANDÉ SARL »

Objet : TRANSPORT, ACHAT ET VENTE DE MATERIEL ET EQUIPEMENT ELECTRIQUE, IMPORT-EXPORT, PRESTATION DE SERVICES, VENTE D'ARTICLES ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE QUARTIER BLANCHON NON DE L'HOTEL MA RESIDENCE, Lot 69, Ilot 16

Dirigeant(s) M KOUAME KOFFI FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01553 du 21/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09991/GTCA/RC/2024 du 21/02/2024

